



Assemblée générale

UN LIBRARY

OCT - 8 1979

UN/SA COLLECTION

Distr.
LIMITEE

A/C.5/34/L.5/Rev.1
8 octobre 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 96 de l'ordre du jour

RAPPORTS FINANCIERS ET COMPTES ET RAPPORTS DU COMITE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Projet de résolution proposé par le Président

L'Assemblée générale,

Ayant examiné les rapports financiers et les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1978 relatifs au Programme des Nations Unies pour le développement, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et ceux des exercices terminés le 31 décembre 1977 et le 31 décembre 1978 relatifs à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient 1/, ainsi que les opinions du Comité des commissaires aux comptes 2/ et le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 3/,

1. Accepte les rapports financiers et les comptes ainsi que les opinions du Comité des commissaires aux comptes;

2. Approuve des observations et commentaires formulés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport;

3. Prie le Comité des commissaires aux comptes et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de continuer à donner une attention accrue aux domaines qui ont fait l'objet de leurs observations et commentaires;

4. Prie en outre les chefs de secrétariat des organismes et programmes intéressés de prendre les mesures correctives qui s'imposent eu égard aux observations et commentaires formulés par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports.

1/ A/34/5/Add.1 à 5 et 7.

2/ Ibid.

3/ A/34/486.